

ASSURANCE
VIE
VOIR
PAGE 3

Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 21 FEVRIER 1963

VOLUME XLV — NUMERO 38

MAJOR
BRAULT
BROCHU
PAGES 6-8

Carnaval: réussite ou échec

Que doit-on penser du Carnaval édition 62-63. Sans doute que l'année en anné nous progressions mais je dois dire qu'il y a beaucoup de lacunes à combler pour arriver à quelques chose digne de nous.

Comme partout ailleurs, la réussite est fonction non pas de quelques individus mais bien de la collectivité. En faisant une rétrospective des activités Carnavalesques on s'aperçoit que seulement quelques facultés ont vraiment participé aux activités. C'est à croire que le carnaval fut organisé pour ces dites facultés (Sciences, Pharmacie, Poly...)

Récapitulons les principales activités. Les dirigeants ayant été avertis de la capture et de l'arrivée du Bonhomme Carnaval eurent au moins 5 heures pour convoquer la presse, préparer un chaleureux accueil et aussi un gîte pour la nuit, mais ils furent incompetents sur tous les points. Vous me direz que le Bonhomme Carnaval n'est pas le premier ministre, mais durant cette période de festivités, il lui est pour le moins égal. Vous me direz aussi que les « étudiants ne sont que des étudiants » mais n'empêche pas que dans le budget du Carnaval, ils consacreront beaucoup d'argent à certaines futilités. Je blâme les responsables pour la piètre publicité faite car, à peine 400 étudiants ont vu le pittoresque personnage. Autant de perte de prestige pour nous dans la Vieille Capitale et dans la Province.

J'ai critiqué les organisateurs mais il demeure que beaucoup d'étudiants furent indécents. Je comprends que durant une telle période il soit permis de boire mais je m'explique difficilement que joie soit compatible avec ivresse de même que certains actes de vandalisme mal voyants. Je n'aurais pas voulu que le proverbe « Qui casse les terres les paie » fut appliqué

car le vendredi soir il s'en est cassé entre 300 et 400. J'avais pensé que Festiv-Arts auraient pu avoir lieu durant le Carnaval comme à Québec mais lorsque l'on voit à peine 150 personnes au concert des Etudiants de Rochester qui fut vraiment bien réussi, on ne sait quoi penser des étudiants et de l'à propos de l'inclusion d'une partie artistique durant le Carnaval.

Le succès du « Sleigh Ride » est complet ou presque, peut-être manquait-il quelque « sleigh » ? Je félicite l'Ourson pour ce franc succès. Parlant de Dédé, certaines demoiselles ont vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Que penser de la mise au jeu par Blanchard ? Ah Ah... Cette soirée à l'arène fut sauvée par les Cadets de l'Hydro ou peut-être par les quelques combats entre étudiants. Il paraît que la vie d'un futur ingénieur fut compromise par une « Etoile ».

L'idée d'un château de glace par les « Sciences » était merveilleuse mais lors de la danse il aurait fallu quelqu'autre feux pour garder les danseurs et danseuses.

Un grand merci à la brasserie Dow ! Dans la majorité des activités, il n'y eut guère plus de 400 ou 500 personnes sur x milliers, excepté peut-être pour entendre et voir le prétendu sa tire (rique) qu'est Laurendeau.

Espérons que l'an prochain les organisateurs sauront mieux exploiter la publicité afin que plus d'étudiants participent aux activités Carnavalesques et aussi que beaucoup d'étudiants sachent comprendre qu'un homme ne vaut pas seulement par ce qu'il sait mais par ce qu'il fait. Nous avons beaucoup de machines mais trop peu d'humains, vous vous humaniserez davantage en vivant dans la grande famille qu'est l'A.G.E.U.M.

Guy VIEL

REQUIEM D'UNE CONSTITUTION

M. Daniel Johnson, dans une conférence de presse donnée aux journalistes de la P.E.N., a chanté le requiem de la confédération canadienne. Assez de miettes, assez de conférences fédérales — provinciales et d'enquêtes royales, la confédération a mis le Québec dans la position d'une simple minorité : Ottawa

« La constitution nouvelle, de dire M. Johnson, devra d'abord garantir au Québec tous les domaines, le progrès et le rayonnement de notre groupe ethnique. A mon sens, cela doit comprendre le pouvoir de dresser les plans directeurs et de prendre l'initiative de leur exécution même dans le domaine écono-

Quant à la défense, deux guerres et l'actuel problème des armes nucléaires démontrent éloquemment que l'entente est toute relative à ce sujet.

Mais, invariablement, on réplique que les intérêts communs sont si nombreux, les liens si forts... etc. Peut-être. Il est admis de tous, et M. Johnson le



IL Y A MIEUX... MAIS C'EST PLUS CHER

contrôle maintenant la fiscalité, la cour suprême est l'interprète de la constitution et les plans conjoints accélèrent la centralisation.

Il faut refaire la confédération sur la base des deux nations ou l'on devra se séparer. D'abord convocation, par le gouvernement du Québec, des états généraux de la nation canadienne-française pour fixer nos objectifs; puis, élection d'un gouvernement chargé de représenter le Québec à une assemblée constituante qui élaborera un nouveau pacte confédératif.

Plus tard, M. Johnson ajouta que nous pourrions laisser au fédéral la défense, la monnaie, le commerce et les communications extra provinciales.

M. Johnson base donc son raisonnement sur la nécessité de la planification. Or comment faire une réelle planification si l'on ne détient pas le contrôle de la monnaie, donc du crédit bancaire, si l'on n'a pas les mains libres en matière de transport et de commerce extérieur, domaines essentiels à l'écoulement de la production.

faisait remarquer lui-même, que le Canada est une hérésie géographique et économique : en effet, la confédération tend à créer des liens horizontaux alors que la géographie physique et économique tend à en créer de verticaux, alors que la culture tend à les détruire et que l'histoire n'est qu'un long conflit, tantôt ouvert, tantôt latent. L'Amérique latine, la Nouvelle-Angleterre, le Marché Commun représenteraient peut-être de meilleurs débouchés pour nous. Ces problèmes n'ont jamais été (Suite à la page 4)

Pourquoi un RECTEUR LAÏC ?

Il est encore des individus qui se posent la question. Je n'ai pas cru devoir revenir sur ce point précis dans mon éditorial de la dernière livraison pour la bonne et simple raison que je croyais toute explication, sur ce point, superflue.

Nous voulons d'abord et avant tout des hommes compétents. Ce qui nous importe au premier chef c'est l'avenir de l'Université, mais je ne vois pas pourquoi ces compétences que nous irons chercher devraient nécessairement porter le ceinturon violet. Serait-ce que nous nous sentons incapables de découvrir des laïcs aptes à assumer ce poste ?

Les clercs nous ont dit et nous ont répété qu'ils avaient été appelés à jouer un rôle de suppléance et qu'ils seraient bien heureux de retourner à leurs fonctions premières le jour où leurs services ne seraient plus requis. Il doit en être ainsi, car c'est là la chose la plus normale du monde.

La Charte Pontificale et la tradition veulent que le rectorat soit assumé par un clerc. Sont-ce là des arguments suffisants et capa-

bles de nous convaincre ? Tout ce qui est tradition n'est pas nécessairement valable. Le poids des années ne confère pas le caractère d'infailibilité. Il est des traditions que l'on doit briser. Il suffit d'avoir le courage de le faire.

L'histoire actuelle du Canada français, l'évolution qui a cours actuellement, le courant salutaire de laïcisation sont autant d'éléments de première main qui militent en faveur de la nomination d'un recteur laïc.

Il faut aussi prouver au peuple que les seuls hommes supérieurs ne sont pas nécessairement clercs. Un peuple doit être convaincu qu'il est capable de fournir les hommes dont les structures de son pays ont besoin.

Cette conviction, il faut la donner aux Canadiens-français. L'ère du cléricisme est résolue. C'est fort heureux. Au sein de l'Église il est tout un travail de rénovation qui s'impose, les clercs de qualité devraient s'y adonner de toutes leurs forces et laisser aux laïcs les postes qui de droit leur reviennent.

EDITO

par

Jacques GIRARD

LESSIVAGE DE CERVEAUX

Le directeur du journal « *L'Étudiant* » de Joliette écrivait en éditorial qu'un conseil étudiant est inutile et que les « *structurations vont directement en contradiction avec la conquête de la liberté* ». Je ne peux m'empêcher de sourire en lisant des propos aussi ridicules. Cet étudiant ne semble avoir rien compris au principe de l'Association non plus qu'aux principes de liberté. Peut-on lui en vouloir ? Je ne le crois pas. Il est un pur produit de cet humanisme étriqué, tout centré sur quelques valeurs personnelles de seconde zone que continuent de défendre quelques éducateurs dépassés.

Les réalités sociales sont absentes de leurs préoccupations. Le service de la nation est un concept qu'ils ignorent. La nécessité d'une évolution, d'un progrès, l'urgence d'une adaptation des techniques d'enseignement aux exigences modernes de même que la révision des principes de base qui doivent

présider à l'élaboration d'une pensée nouvelle cadrant avec les exigences de notre monde qui, que ça nous plaise ou pas, se socialise, ne revêtent aux yeux de ces bonzes qui prétendent former la jeunesse aucune espèce d'importance.

Ce n'est pas par anticléricalisme que nous dénonçons des éducateurs qui sont des clercs mais bien parce que nous sommes convaincus qu'il est scandaleux de gaspiller les forces jeunes de la nation en se livrant sur elles à un lessivage de cerveaux éhonté.

Ces accusations sont graves mais la gravité des faits que nous dénonçons est incommensurable. Le culte béat de l'autorité est l'apanage d'un peuple sans ressources et dépourvu de tout dynamisme interne.

Les autorités qui trahissent doivent être délogées coûte que coûte.



Les étudiants en pharmacie recommandent :

Le 29 janvier dernier, les étudiants en Pharmacie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval frappaient à la porte du ministre de la Santé sans réponse... Ils avaient pourtant un rendez-vous. Les journaux notèrent l'incident, on entendit même les mauvaises langues chuchoter que le docteur Couturier était opposé aux réformes préconisées par les étudiants lui qui, médecin possédait une pharmacie... On ne sut cependant jamais de façon certaine quelle était la raison du ministre.

Aujourd'hui, les étudiants iront de nouveau frapper à la porte du docteur Couturier qui sans doute cette fois-ci les écoutera.

Du collège des pharmaciens au ministère de la santé

Présentant un mémoire très sérieux, les étudiants en Pharmacie proposent des recommandations qui s'adressent aussi bien à l'admission et au contrôle de l'étudiant en pharmacie pendant son cours universitaire qu'aux problèmes internes de la profession.

C'est ainsi qu'ils recommandent : « *qu'un comité de stage soit établi au sein du collège des Pharmaciens afin de s'assurer que le stagiaire soit sous la surveillance d'un pharmacien diplômé* », le stage étant, comme le note plus loin le mémoire « *nul puisqu'il n'existe pratiquement aucun moyen de la contrôler* ».

Ils demandent aussi au collège des Pharmaciens de ne plus octroyer aucune licence de pharmacie aux médecins à moins d'exception, recommandation intéressante mais qui ne sera sans doute pas acceptée sans heurts.

Au niveau du gouvernement, parce que seul un ministère de la santé « *ayant à sa tête un excellent administrateur, conseillé par des spécialistes médicaux pourra assurer l'application efficace des mesures sociales du gouvernement, tel le plan d'assurance-hospitalisa-*

tion, etc... » les étudiants demandent des réformes au sein du Ministère de la Santé. Encore là, on peut penser qu'on entendra quelques grincements de dents...

Enfin sur un plan plus vaste qui recouvre plus uniquement les structures, les étudiants veulent que la profession de Pharmacien soit valorisé et considéré comme elle le mérite. Le Pharmacien n'est pas un simple vendeur de chocolat, il ne doit pas non plus jouer le rôle de cosméticienne... A nous d'exiger d'être servis par un pharmacien diplômé...

Un rôle au sein des corps professionnels

Une recommandation nous laisse perplexe... Lorsque les étudiants parlent d'une restructuration éventuelle du conseil du Collège des Pharmaciens, ils ne mentionnent nullement le rôle qu'ils devraient être appelés à jouer. Les étudiants ne devraient-ils pas être présents dans ces divers corps professionnels ? Cette question serait sûrement à étudier. Elle se pose de façon analogue en ce qui concerne le Barreau, la Chambre des Notaires. Dans ces derniers cas, on sait en effet les revendications que les étudiants en Droit ont faites auprès de ces deux organismes afin d'abaisser les tarifs d'inscription obligatoire. Ces étudiants auraient certes été en meilleure position pour parler s'ils avaient siégé sur le conseil.

Une telle proposition serait-elle bien accueillie ? On peut être pessimiste, bien sûr ; mais tout compte fait, des démarches sont néanmoins à entreprendre. L'étudiant qui paie des cotisations exorbitantes à ces corps professionnels a droit en retour à une forme quelconque de considération. L'étudiant est — et c'est là l'essentiel — un professionnel.

Michèle RIVET

Assurance-vie COLLECTIVE CONVERTIBLE

1. Assurance-vie

Le montant de \$10,000.00 est payable au décès quelle qu'en soit la cause, le temps ou le lieu. (Suicide durant les 2 premières années exclu).

2. Exonération du paiement des primes en cas d'invalidité totale et permanente

Après 9 mois ou plus d'invalidité totale et présumée permanente vous demeurez assuré gratuitement. Si l'invalidité disparaît vous aurez droit de convertir immédiatement.

3. Extension

Vous pouvez demeurer assuré en vertu du contrat de groupe jusqu'à deux ans après votre année de graduation. Cette période court à compter du 1er novembre qui suit l'obtention de votre premier diplôme professionnel. (Voir l'extension spéciale offerte à ceux qui font des études post-graduées).

4. Conversion

A la fin de vos études universitaires ou durant la période d'extension de deux ans vous pourrez, quel que soit votre état de santé et sans examen médical, obtenir de l'assureur une police individuelle d'assurance-vie permanente (assurance-temporaire exclue) au taux régulier de la Compagnie applicable à une personne de votre condition, en bonne santé, pour l'âge alors atteint et le système choisi. La police individuelle sera selon un des systèmes alors régulièrement offert par la Compagnie sans clause d'invalidité, double indemnité ou autre avantage spécial.

Notons que la garantie d'un taux régulier, offert par la Compagnie à tous ses assurés au moment de la conversion, est sans

aucun doute des plus avantageuse pour le jeune professionnel. Elle est sans doute préférable au taux fixé d'avance dans le contrat. En effet, tout porte à croire que les primes des polices d'assurance-vie continueront à diminuer comme elles l'ont fait au cours des dernières années. La Compagnie qui offre une police au moment de la conversion devra avoir des taux comparables à ceux des autres compagnies, sinon elle se verra forcée de n'accepter que les mauvais risques, les bons risques étant libres d'acheter ailleurs.

5. Admissibilité

Tout étudiant à plein temps inscrit à un cours régulier du jour à l'Université de Montréal ou à l'une de ses écoles affiliées est admissible immédiatement pourvu qu'il soit un membre régulier de l'A.G.E.U.M. pour lequel les autorités universitaires ou l'association étudiante locale rend obligatoire le paiement de la cotisation.

6. Etudes post-universitaires

Si après l'obtention de votre premier diplôme universitaire (B.A. non compris) vous poursuivez des études post-graduées vous pouvez choisir de bénéficier d'une option spéciale d'extension de l'assurance et de conversion.

Si vous choisissez cette option spéciale

1. vous pouvez demeurer assuré en vertu du contrat de groupe

durant vos études post-universitaires ;

2. vous disposez d'une période de six (6) mois après l'obtention de votre diplôme pour convertir votre assurance, pourvu que vous continuiez à payer la prime requise qui dans ce cas sera de \$15.00 (au lieu de \$12.00), l'Assureur exigeant une prime plus élevée dans le cas de cette option.

Pour avoir droit à cette option spéciale vous devrez pouvoir établir à la satisfaction de l'Assureur (sur demande après deux ans d'extension ou au moment de la conversion) que vous êtes un étudiant post-gradué à plein temps

- a) qui postule un diplôme universitaire dans une université reconnue
- b) dont les études sont la principale occupation, et
- c) qui ne gagne pas plus de \$500.00 par trimestre comme résultat d'un travail rémunéré. (Bourses non incluses).

la prime. Ceux qui paieront leur première prime en septembre ou octobre prochain ne seront assurés qu'à compter du 1er novembre.

Normalement l'assurance commencera ou se renouvellera le premier novembre qui suit la date à laquelle la prime a été payée.

Il est important de noter que l'assurance ne prend effet sur votre vie à la date définie ci-dessus que si vous êtes alors en état de vaquer normalement aux occupations habituelles d'un étudiant. Sinon, elle ne devient effective que lorsque vous répondez à cette condition. Bien entendu cette exigence ne s'applique que lors du paiement de la première prime et non pas lors de chaque renouvellement.

8. Abandon des études

Si vous abandonnez vos études avant leur terme normal (i.e. l'année où vous obtiendrez normalement votre premier diplôme professionnel) vous avez droit

à une garantie de renouvellement automatique aux mêmes taux pour une période minimale de trois ans pourvu que les étudiants participent en nombre suffisant :

la réussite de ce système de groupe et sa continuation à des conditions aussi avantageuses dépendent de l'intérêt qu'y apporteront les étudiants.

10. L'inscription de l'ensemble des étudiants est essentielle

Allez signer votre carte d'adhésion au Secrétariat de l'A.G.E.U.M. sans tarder. Faites vos chèques \$10.00 à l'ordre de l'A.G.E.U.M. et vous recevrez dans quelque temps votre certificat. Il représentera une police d'assurance-temporaire (c'est-à-dire sans valeur comptant) mais convertible et comportant le bénéfice d'exonération des primes en cas d'invalidité au prix de \$10.00 par année. L'assurance est garantie par l'Alliance, compagnie

Toujours au service de l'Étudiant
L'A.G.E.U.M. vous offre DE L'ASSURANCE-VIE

À DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

\$10,000.00 pour \$10.00 par année

L'Assureur se réserve le droit de limiter à 5 ans la période d'extension accordée en vertu de cette option spéciale.

Pour choisir cette option vous n'avez simplement qu'à verser \$15.00 à l'A.G.E.U.M. au lieu de \$12.00 régulier au renouvellement du 1er novembre qui suit la fin de vos études universitaires.

Le choix de l'option spéciale vous donne droit au minimum à la période d'extension régulière.

7. Commencement de l'assurance

Cette année (1962-1963) le contrat de groupe entrera en vigueur dès que 200 étudiants admissibles auront payé la prime et par la suite un étudiant deviendra assuré sur paiement de

aux privilèges d'extension et de conversion décrits ci-dessus pourvu que vous ayez été un étudiant admissible suffisamment longtemps pour qu'une deuxième prime annuelle soit devenue échue et ait été payée (i.e. 14 mois environ). Noter cependant le privilège d'exonération si l'abandon a lieu pour cause d'invalidité.

Dans le cas contraire votre assurance de groupe expire à la fin de l'année de contrat (31 octobre) pour laquelle la prime a été payée sans aucun droit ou privilège additionnel.

9. Taux garantis : 3 ans

Il est à noter que votre Association et l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie ont établi ce système sur une base permanente. Le contrat actuel com-

mutuelle d'assurance-vie. C'est un autre service que vous offre votre Association ; il représente pour vous une économie substantielle.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au Secrétariat de l'Association ou à Roberval Paradis chez Gérard Parizeau, téléphone : VICTOR 1-3453 — résidence : CRescent 9-7752.

De plus, Roberval Paradis sera à la disposition des étudiants au Secrétariat le vendredi, de 11:00 a.m. à 1:30 p.m., au cours des trois prochaines semaines.

Ceci est une description générale des conditions du contrat de groupe applicable à la présente année de police. Le contrat officiel sera déposé au Secrétariat où vous pouvez le consulter si désiré.

TRIBUNE Libre

Protéger l'idéal par la force?

Cher Monsieur,

Depuis quelque temps, on présente au Centre Social des « débats » sur le désarmement nucléaire au Canada et dans le monde en général. Nous avons eu l'occasion d'entendre M. Chartrand se prononcer en faveur du désarmement complet, même unilatéral et si nous étions attaqués, nous « verrions dans ce temps-là ».

La semaine suivante, on nous présente un autre de ces « débats » mettant en vedette deux

professeurs universitaires et le président du mouvement qui préconise le désarmement nucléaire. Il faudrait remarquer que tous les participants à ces supposés « débats » étaient du même avis. Coïncidence peut-être, mais on est en droit de se demander si le but de ces « débats » est d'« informer » ou d'« endoctriner ».

Il est évident qu'au niveau idéologique, tous sont d'accord : les armes nucléaires sont une menace à la sécurité mondiale. Pas besoin de « débats » sur cette

question. La discussion devrait s'engager sur la nécessité des armes atomiques sur le plan stratégique. Considérant le dilemme actuel du Canada, la nécessité existe peut-être aussi sur le plan diplomatique (le respect de nos engagements).

Dans toutes ces discussions, il faut se rappeler aussi que dans le monde aujourd'hui, il est encore nécessaire (hélas !) de protéger l'idéal par la force.

Bien à vous,
Ronald MONTCALM

La co-gestion n'est pas encore l'affaire de tous

Monsieur le Directeur,

La haute tenue de votre journal, le souci d'objectivité dont il essaie de faire preuve, doivent vous faire dédaigner tous les artifices démagogiques avec lesquels on tente à l'occasion d'amuser le public. Je suis donc persuadé que vous ne craignez pas de vous élever avec moi contre toutes les modes stupides qui faussent les meilleurs jugements.

Il est devenu aujourd'hui de bon ton de réclamer la participation de tous les étudiants à l'administration de leur Université. Une véritable démocratie, nous dit-on, doit régner à l'intérieur de ce vieux corps et des représentants étudiants géreront les organismes universitaires et para-universitaires.

Il serait trop facile de constater le caractère de panacée que ces « étudiants » trop hardis semblent trouver dans la démocratie et les suffrages universels de toutes sortes. Je me demande seulement s'il est possible de concevoir une participation vraiment « étudiante » et même, fût-elle réalisable, serait-elle alors souhaitable ?

Il n'y a pas à proprement parler d'étudiant. On peut mener quelque temps une vie d'étudiant, mais elle n'est, Dieu merci, que très provisoire et trop brève pour marquer de son sceau la personnalité d'un homme. Il n'y a aucune ressemblance entre l'étudiant studieux et l'escogriffe qui se prétend escholier.

L'un songe, en travaillant le plus possible, à abrégé cette existence de parasite, à restituer au plus tôt la dette sociale ou familiale qu'il a contractée en bref à mener une vie digne où il nait plus à vivre aux crochets d'autrui.

L'autre, jeune fétard, bien souvent sans esprit, croit en exhibant une faluche rutilante, en portant une barbiche, en cha-

hant bruyamment, retrouver de soi-disantes traditions universitaires et mener la légendaire et folle vie que nos prédécesseurs auraient menées.

Notre bûcheur zélé ne tient guère à perdre son temps dans les blas blas blas des Conseils de Faculté ; quant à l'autre, je ne le crois guère amoureux de leurs travaux. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de corps étudiant, tout au plus un monstre à plusieurs têtes et à corps multiforme.

En outre, il n'est pas désirable de voir les étudiants s'immiscer dans l'administration de la Faculté, tant dans leur propre intérêt que dans celui de la bonne tenue de l'Enseignement.

De deux choses l'une, en effet : ou bien on ne donne aucun pouvoir réel à ces députés en herbe, ils ne seraient plus alors qu'une potiche de plus aux baraliponades de nos magisters ; pour sûr, personne ne voudra de ce paternalisme désuet — ou alors ils discuteront les emplois de temps, les programmes, les nominations de professeurs, d'ap-pariteurs ou de concierge, les tarifs des droits universitaires, les heures de réception du recteur, du doyen ou des professeurs, de l'opportunité de la création d'un Institut « d'Esquimaologie » ; mais, c'est faire régner l'anarchie dans tous les établissements d'enseignement.

Le Canada français passe actuellement par une évolution salutaire — et non par une révolution qui serait néfaste — il ne faudrait tout de même pas dépasser la mesure, détruire tous les cadres, éliminer toutes les autorités. Est-il besoin de créer à l'université un kolkhose sans soviets ?

Il y a plus : c'est aux étudiants eux-mêmes que l'on nuira en voulant les faire goûter aux joies de la représentation parlementaire. Sans parler du ridicule dont on couvrira les jeunes

blancs becs qui s'intituleraient pompeusement : « Messieurs les représentants aux Conseils de Faculté », les dissensions politiques, les rivalités personnelles, les querelles de chapelle seraient la conséquence (et qui sait peut-être la cause) de ce syndicalisme étudiant.

D'ailleurs, la tentative actuelle n'est-elle pas révélatrice ? Qu'on fasse une enquête discrète sur l'assiduité aux cours des membres de l'A.G.E.U.M., des membres des comités conjoints ! Qu'on s'informe des efforts d'un certain parti politique pour avoir un homme dans le comité de direction du journal étudiant ! etc.

Et enfin, ce titre ne serait postulé que par les moins dignes, l'éternel potache, celui qui veut « faire de la plèche au prof » ou bien le beau parleur qui dès maintenant donne libre cours à son talent d'orateur de carrefour et éblouit par cette fonction prestigieuse ses amis et connaissances.

Que l'on ne m'accuse pas en voulant limiter le parlementarisme au domaine politique. L'étudiant à son rôle d'apprenti candidat, d'être un retardataire, un droitiste. Non, il n'est qu'à voir l'ironique indifférence avec laquelle les étudiants n'ont pas voté aux dernières élections de l'A.G.E.U.M., il n'est qu'à constater les résultats trop faciles que s'attribuent les comités conjoints ou la prétendue co-gestion, pour estimer que s'il peut y avoir plus de bon sens dans la jeunesse que chez certains Gérontes ou certains clercs, ce n'est pas un motif pour crier à l'incompétence des Autorités et croire que tous les problèmes seront résolus par l'avènement du syndicalisme étudiant !

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, etc...

J. LAFONTAINE

Requiem d'une constitution

(Suite de la page 1)

posés sérieusement en termes « québécois ». Ils apparaissent pourtant comme de première importance.

D'autre part, on traite de rétrogrades ceux qui veulent séparer le Québec, on leur montre le Marché Commun et les autres tentatives de régionalisation. Le marché Commun ou le pacte de Varsovie ne sont ni des hérésies géographiques ni des fédérations. Le pouvoir supérieur y est constitué de délégués des états membres, plusieurs décisions doivent être prises à l'unanimité. La spécialisation des économies y est modérée, on tend plutôt à créer plusieurs groupes équilibrés tout en unifiant les marchés.

Par contre, ici, lorsqu'on parle de refaire la « confédération » on parle peu de faire une réelle confédération où le pouvoir central serait entre les mains

des représentants des états-nations. On craint, à juste titre d'ailleurs, de ne pas pouvoir avancer et d'être constamment bloqués par les réticences de l'un des partenaires. On accepte donc de remettre encore une fois le pouvoir entre les mains de la majorité, sous prétexte d'efficacité.

La situation actuelle est insoutenable, tous sont de cet avis, il est nécessaire de préciser la volonté et les objectifs de la population du Québec, par la convocation des états généraux ou autrement, mais il est tout aussi important d'envisager sérieusement et honnêtement toutes les voies qui s'ouvrent à nous. L'orientation que nous prendrons sera définitive : nous ne pouvons nous permettre de perdre encore 100 ans.

Robert MACKAY

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Enregistrez-vous auprès de notre maison à titre de vendeurs d'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La campagne de vente se tiendra durant les mois de MARS et AVRIL prochains.

GÉNÉREUSE COMMISSION

Tout en gagnant rapidement quelques dollars supplémentaires, vous collaborerez ainsi à l'affranchissement économique du Québec.

Communiquez avec :

Laurent & Veillet Inc.
Valeurs de Placement,
33 ouest, rue St-Jacques
Avenue 8-6125
Montréal

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de
l'Association Générale des Étudiants de l'Université
de Montréal

Membre de la Presse Étudiante Nationale

Directeur : Jacques Girard

Rédacteur en chef : Michèle Rivet

Secrétaire à la Rédaction : Michel Beaulieu

Comité éditorial : Guy Bertrand, André Dubois, Luc Martin, André Poirier, Claude Roy, André Smith, Michel Vennat, Stéphane Venne, Serge Ménard.
Section artistique : André Brochu, Jacques Tardif, Marc Laurendeau, Michel Amyot, Danielle Sauvage, Mireille Dansereau.
Section économique : Hubert Lapierre, Michel Paquin, Georges Dahmen.
Section de l'Éducation : Philippe Reid, Réginald Boucher, Jacques D. Girard, Marthe Lépine, Ghislain Clermont.
Section Internationale : Pierre Hogue, Renée Lescop, Pierre Blache.
Section Nationale : Suzanne Thomas, André Carrier.
Section des Nouvelles : Robert Mackay, Suzanne Thomas, Francine Tougas.
Section Politique : Jacques Poulin, Pierre Hogue, Renée Lescop, Robert Côté.
Section Scientifique : Lorne Bouchard, Raymond Lafontaine, Pierre Rivest, Lionel Hervieux, Robert Ducharme, Claude Marullo, Yvon Séguin, Luc Desnoyers, Bernard Philogène, Pierre Desjardins.
Section sportive : Claude Chapleau.
Caricaturistes : Cler, Stobin, André Lemieux.
Photographes : Danièle Sauvage, Pierre Savard, André Bohémier, Benoît Bergeron.

Publicité : Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 975, rue De Bullion,
Montréal 18

DE LAMIRANDE
ENRG.

Le Ministère des Postes à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les étudiants et la paix

CONGRÈS des étudiants libéraux du Québec

« Aucune nation de moindre importance ne peut en même temps rejeter la menace d'une guerre nucléaire comme fondement de sa politique et faire en même temps partie d'une étroite alliance militaire avec un géant nucléaire ». (1)

Le 3 avril prochain les Canadiens iront aux urnes pour se choisir des gouvernants. Jusqu'à cette date, nos politiciens s'évertueront à nous faire comprendre leur programme : chacun possèdera la panacée à tous nos problèmes: ils se trouveront clairs et précis dans leurs prises de positions et invectiveront sans ambages leurs adversaires en plaidant la vacuité des solutions proposées. On nous parlera de la nécessité d'un programme économique précis, d'une législation nouvelle sur l'assurance chômage, de biculturalisme, de cohésion dans la politique de défense, d'armes nucléaires, etc.: chacun de ces points mérite l'attention de la population. Nous nous permettons ici de concentrer notre effort sur le problème des armes nucléaires.

Depuis quelques années le N.P.D. expose clairement sa politique sur le sujet. Elle est claire et logique. Les armes nucléaires dans le contexte nord-américain pour le Canada sont une aberration. En effet, le Canada n'ajouterait absolument rien à la puissance de frappe américaine (qui, écrit-on, est de quatre (4) à cinq (5) fois supérieure à celle des Russes).

Les Bombarcs et les Voodoos sont des armes périmées qui, d'ailleurs, ont un champ d'action limité. A quoi serviraient de telles armes? elles n'ont même pas le mérite de dissuader. On rétorquera qu'elles sont nécessaires pour la défense du continent.

Or le président Kennedy ne disait-il pas lui-même que « le problème de la défense éventuelle contre les fusées consiste à tirer sur une balle de revolver avec une autre balle de revolver. C'est très difficile. Ni eux (les Russes) ni nous n'avons trouvé le moyen et nous ne sommes pas près de trouver les moyens d'y parvenir. » Peut-on trouver argument plus péremptoire. Les fusées que l'on veut munir d'ogives nucléaires sont inutiles.

Désirons-nous l'enlèvement dans notre condition de satellite politique et économique des Américains ou la lucidité devant l'évolution de la civilisation. Nous n'accepterons aucun biais de nos hommes politiques.

Le Canada peut devenir le chef de file des pays de moyenne puissance et, par une saine influence dégagée de partisanerie, oeuvrer pour la paix.

Le Mouvement pour le Désarmement Nucléaire et la Paix adopte cette position quant au Canada: mais il va plus loin. Il demande le désarmement intégral.

Le sempiternel aphorisme: « si tu veux la paix, prépare la guerre » a suffisamment prouvé son ineptie: depuis le début de l'humanité des guerres sanglantes et dévastatrices ont grevé l'effort humain. Dans notre siècle il est réaliste d'être utopiste.

La question, c'est de croire en l'homme ou de vouloir son extinction. Il est de plus en plus impératif que chaque individu prenne conscience du problème: que tous, individuellement, aient le courage de leurs convictions et militent pour la paix. On ne transige pas sur le sort de l'humanité. Le temps presse, il faut agir.

Soit que nous nous laissions gagner par le pessimisme et regardions l'air blasé le monde courir à sa perte, soit que nous tendions la tête vers un même but, que nous unissions nos efforts et que, dans une même cordée en se serrant les coudes, nous oeuvrions pour un monde meilleur.

Réjean LACHAPELLE
Mouvement pour le Désarmement
Nucléaire et la Paix
Comité des Affaires nationales

(1) R. S. Bigelow, Small nations and World Peace, dans Our Generation against Nuclear War, 1 (1961) p. 22.

M. Denis HARDY, Président de la Fédération des Etudiants libéraux du Québec annonce que le congrès annuel de cet organisme se tiendra à Montréal les 21 et 22 février prochain. Ce Congrès réunira des étudiants libéraux venant de toutes les régions du Québec. Il débutera jeudi soir le 21 février au Centre Social de l'université de Montréal par le discours d'ouverture du président. Par la suite, la commission politique de la fédération et le comité des résolutions du congrès siégeront dans la soirée de même que le vendredi matin. L'Assemblée plénière siégera vendredi après-midi.

Le thème du congrès sera « L'émancipation économique du Québec ». La question économique constituant à l'heure actuelle le problème majeur auquel doit faire face l'état du Québec. Les étudiants libéraux ont cru bon de choisir ce thème d'étude pour leur congrès. Les congressistes étudieront cette

question sous trois aspects: Politique d'étatisation, partage de la fiscalité, et l'aspect nationaliste.

La politique d'étatisation

La décision de l'étatisation des compagnies d'hydro-électricité fut un cas d'espèce. Les étudiants libéraux sont invités à étudier la politique d'étatisation comme telle, soit en tant qu'instrument de planification économique, soit en tant que mesure conduisant à l'émancipation économique. Faut-il étatiser les monopoles, les services publics, les secteurs déficitaires de l'économie? L'état peut également acquérir une participation dans certaines entreprises. La chose est-elle souhaitable?

Le partage de la fiscalité

Le partage des sources de revenus entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec conditionne la politique économique

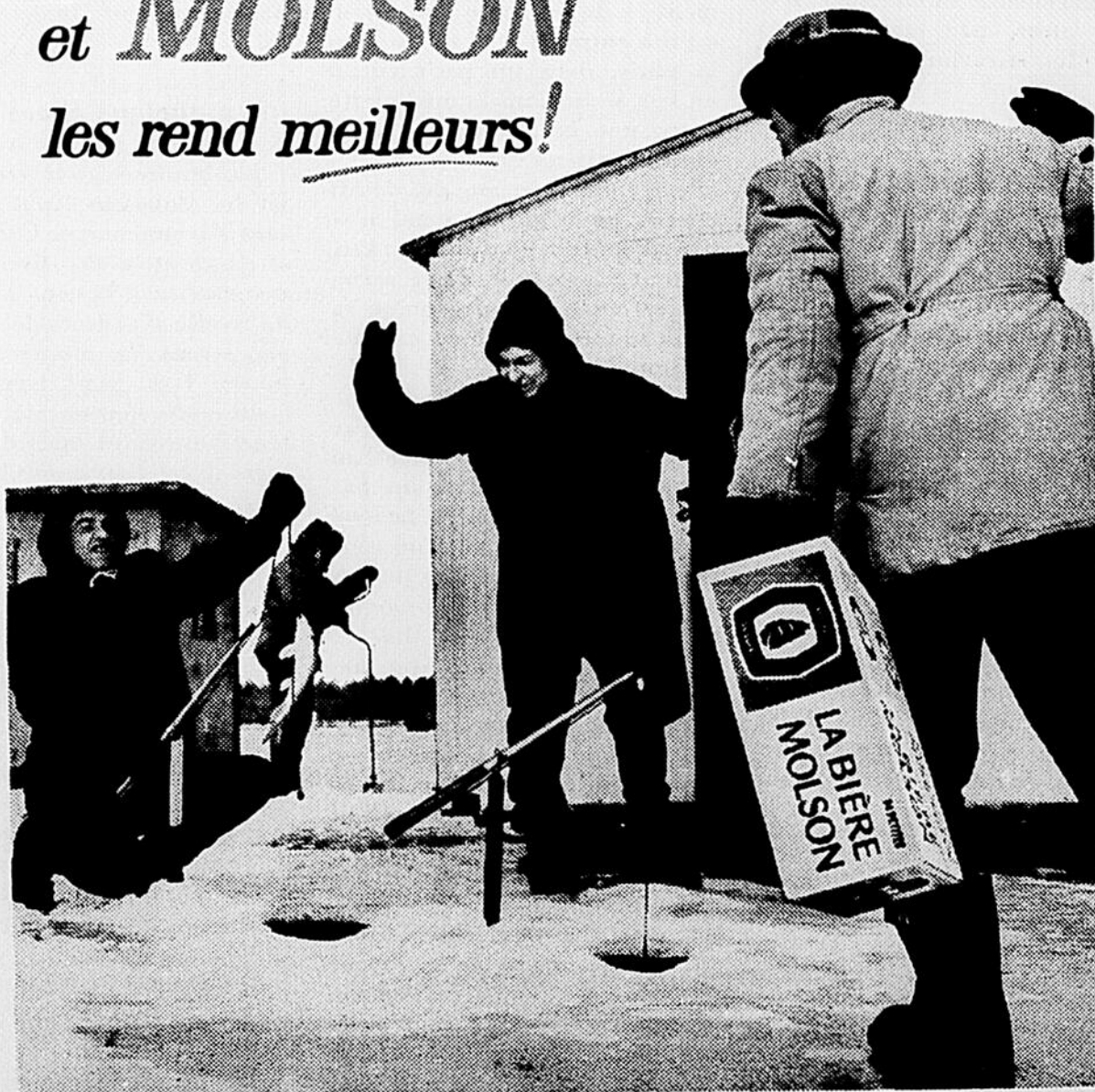
que peut préconiser le gouvernement libéral du Québec. Le partage actuel est-il proportionnel aux tâches de chaque gouvernement? Sinon, que faire?

De plus la structure des impôts permet au gouvernement d'exercer une influence indirecte sur le développement économique du Québec. Le recours est-il efficace et donne-t-il des résultats immédiats?

L'aspect nationaliste

Personne n'ignore que la majorité des canadiens français du Québec contrôle une minorité d'entreprises québécoises. Dans ces conditions, la majorité Francophone a-t-elle le droit d'utiliser sa langue comme instrument de travail et d'accéder ainsi aux plus haut postes? Le pouvoir économique est-il suffisamment distribué entre les citoyens du Québec? Enfin la petite entreprise doit-elle être aidée dans son financement et dans sa direction?

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!



NOUVELLES

AIME MAJOR

André Major, avec neuf nouvelles, fait la moitié du livre.

« Un très mauvais départ »

La première oeuvre, « *Un très mauvais départ* », est une confidence, à peine voilée, on le devine facilement, du jeune homme qui s'interroge dans un net parti-pris pour la lucidité et la liberté. D'un jeune homme qui a honte d'avoir honte, courageux donc, mais suffisamment lucide pour dire que cette honte qu'on a fait germer en lui n'est pas facilement extirpable.

Même quand Sartre, Marx et Céline viennent à la rescousse. Car finalement, l'on demeure de cette société qu'on veut désintégrer pour reconstruire. Ce thème, posé dès le départ (qui n'est pas nécessairement « *très mauvais* »), reviendra d'ailleurs à travers tout le livre, chez les trois écrivains.

Un autre thème, celui de la femme, dont on connaît l'omniprésence dans notre contexte nord-américain, est, chez Major, flagrant. Et si son adolescent s'avance avec une fière allure devant la femme, c'est pour mieux être désarmé et retourné à sa solitude, qu'il soit devant Yvette la douce (*Un très mauvais départ*), la tricheuse Madeleine (*Le jeu*), Charlotte la bourgeoise, ou la petite juive molestée (*Inutilement tragique*). L'engagement intellectuel n'en sera, alors, par compensation, que plus enraciné.

« La mort du fou »

Cette solitude du jeune homme en colère prendra, à l'occasion, le travesti de la folie. Dans *La mort du fou*, Major reprend l'image traditionnelle du fou du village, mais c'est pour nous dire celle du jeune homme à la folie douce faite de naturel, de poésie, et surtout de cette inconscience qui le met en marge d'une société de notaire. Mais quand il comprendra qu'être fou, c'est être de trop, il mettra le feu à la maison, n'épargnant que son chat, et disparaîtra. Il ne reviendra à l'esprit des villageois qu'aux jours de pénitence, où l'on reconnaîtra les oeuvres et les pompes de Satan. Major fait ici le procès d'une société, la nôtre, de toute évidence, dont la sociologie nous a assez dit la mentalité rurale.

« De l'autre côté du soleil »

Nous retrouvons encore ce procès dans *De l'autre côté du soleil*, où cette fois, nous avons la saveur de l'humour. Jako, fils de Joseph Beaujou, notable du village de St-Lin, quitte son

village ensoleillé dans une quête désespérée de son avenir. Il échoue à Montréal, en pleine nuit, rue St-Laurent. Ce monde de l'ombre, cet autre côté du soleil, n'est évidemment pas pour lui : mieux vaut devenir curé pour « *mettre les gens en garde contre la tentation de courir de l'autre côté du soleil* ». Et voilà une vocation sacerdotale de plus ! Un curé qui sera évidemment le fils spirituel du Père Dubois et qui ne souffrira pas la présence des hérétiques juifs dans sa paroisse (*Inutilement tragique*).

« Le grand personnage »

La religion, le domaine des curés, est chez André Major caricaturé comme la société dont il fait partie. L'auteur excelle à nous tracer ces portraits. Un bon

mort d'un petit chat plonge le personnage dans le vide de la solitude. On sent bien qu'un être cher est disparu, pendu à la poignée de porte par un lacet de bottine. C'est un assassinat dans les formes : pour rire les enfants l'ont fait, sans savoir qu'il mourrait.

« Malgré ses tares »

L'abattement qui prostre alors le sensible jeune homme sera le tremplin d'une conscience avivée des problèmes de sa nation. Il s'en prendra au défaitisme de ses compagnons de taverne et en appellera de leur inertie grincheuse, les prévenant de la force de plus en plus grondante du nationalisme chez le peuple. Il en profitera d'ailleurs pour en avouer son amour du peuple « *malgré ses tares* ».

Le sixième numéro des cahiers de l'A.G.E.U.M. vient de paraître. Nous avons là quatorze nouvelles, provenant de trois jeunes auteurs, qu'on connaissait déjà comme poètes : André Major, Jacques Brault, André Brochu. Sans dénier l'intérêt de la comparaison, qu'il y aurait à faire entre les oeuvres poétiques et ces nouvelles, nous nous contenterons, pour le moment, de dire ce qui fait l'intérêt de la dernière parution des Cahiers. Disons dès maintenant qu'il est fort grand.

exemple en est son conte *Le grand personnage* qui est du meilleur Ferron (d'ailleurs cité en exergue). Ce grand personnage est un aventurier dont la philosophie avouée est celle du cynisme qui convient parfaitement à la carrière d'arriviste qu'il a entreprise. Il tombe avec la pluie, dans un petit village où l'on sèche dans la médiocrité, entre une bière et une messe, entre l'auberge et l'église. Il a vite reconnu son monde, de Michette, pour qui le joual n'est pas qu'un fait linguistique, mais surtout le symbole d'une sexualité refoulée, au curé qu'un sacerdote force tant bien que mal à l'impuissance.

L'étranger aura tôt fait de tout s'accaparer. Jusqu'à l'argent du curé pour acheter l'auberge. Le survenant ayant bâti son petit empire sur la lâcheté, périra du même mal. L'on constate facilement qu'ici les personnages sont des marionnettes, comme en tout conte. Mais les ficelles intellectuelles ont une grosseur particulièrement voyante.

L'univers de la tendresse est aussi celui de Major. On le sent courir au sous-bassement de tous les récits. L'amour de la nature, des animaux en particulier, donnent lieu à des épanchements, à des observations qui ont beaucoup de la saveur enfantine. Le temps de l'agonie redonne avec plus d'éclat peut-être les gestes et les réactions « *tendres* » que le « *je* » de chaque nouvelle avait posés. La

rencontre d'Hector viendra nous démontrer son grand pouvoir d'écoute, sa générosité profonde. Le lit chaud d'une amie sera un petit intermède dans la vie de notre bohème qui, après une nuit à grelotter sous un balcon, revient finalement chez lui.

« Il a quelque chose à dire »

La tendresse, on en accepte ici les douceurs, tout en refusant l'aveuglement. Car à la fin on revient à ses livres, à ses manuscrits, à la conscience froide : celle d'exister, de s'interroger, avant de mourir sans réponse. L'on peut trouver agaçante cette conscience que l'auteur (ou celui qui dit « *je* », mais il est clair pour le lecteur qu'il se trouve devant des tranches de vie personnelles) à décrire. Mais il reste qu'elle demeure émouvante par sa sincérité. Ce qui fait qu'à la fin de la lecture des nouvelles d'André Major, on se dit simplement ceci : Il se dit plus qu'il ne dit, dit plus qu'il ne raconte, mais *il a quelque chose à dire*.

JACQUES BRAULT

Jacques Brault nous offre trois nouvelles qui nous révèlent un univers fascinant.

« L'envers du décor »

Dès la première, qui est en fait une très courte pièce, au

titre prometteur : *L'envers du décor*. Titre révélateur aussi.

Il y a deux personnages : le gardien du parc où se déroule l'action, et Albert, qui, tous les vendredis soirs depuis quatre mois, guette l'apparition mystérieuse d'une femme. Le titre nous livre une préoccupation de l'auteur d'aller au-delà de la réalité, de l'autre côté du décor. Pour Albert, la réalité que l'on devine est celle d'une prison qui lui permet de voir celle qu'il aime à travers la grille du parloir. Mais si la réalité n'est pas merveilleuse, Albert, forçant la complexité de son gardien, provoquera le surréel, l'arrivée nocturne de celle qu'il aime, dans le jardin de la prison.

Nous saisissons un de ces moments d'amour, de rêve. Dans cette soirée d'attente, pour le gardien qui « *se gèle le ouistiti*

pour une apparition », le temps, pour Albert, n'existe pas ou, du moins, se conforme à son désir : la femme vient, et avec elle tout ce qui est hors quotidien, la liberté, la beauté, la pureté d'une enfance retrouvée, d'un monde où la honte du parloir n'existe pas, mais reste hélas présente. Le jour se lève, avec les yeux bouffis du gardien qui se signe dans sa stupéfaction.

Il ne sortira pas de sitôt de son hébétude car le gardien-chef découvre le pot-aux-roses. Albert se retrouvera seul sur le chemin de la cellule en plaignant son complice de garde. Mais on sait, on sent, surtout, qu'Albert porte en lui son apparition, et que, s'il est sorti du noir, c'est pour convaincre son ami garde, et peut-être, aussi, dire au lecteur qu'il faut croire à cet envers du décor, qu'il faut sauter les murs de la prison quotidienne, et croire qu'on peut retrouver celle que l'on aime.

En quelques pages, Brault évoque un monde fantastique, tout en demeurant, au niveau des moyens, près de la plus ordinaire des réalités. Le naturel du dialogue est à cet effet convaincant.

« Le narrateur »

Ce goût de l'envers du décor, ce goût des coulisses, donne naissance, dans *Le narrateur*, à une tentative des plus originale, —

se situant au niveau des préoccupations de nos auteurs contemporains où l'écrivain dialogue avec ses personnages. En effet, nous assistons avec ce narrateur (qui est en fait le créateur) à la découverte des personnages qui habitent son monde intérieur. Et ne serait-ce que pour le plaisir du voyeur qui dort en chacun de nous, il faut dire que nous sommes intéressés au plus haut point par la découverte que nous faisons. On souhaite même que l'auteur n'ait pas cette pudeur, cette honte de l'indécence qu'il a à se (et à nous) dévoiler dans une plus grande nudité les monstres qui grouillent sous nos yeux.

On comprend toutefois ses scrupules et son incertitude devant la difficulté où il est « *d'apprivoiser ces personnages, d'enregistrer à leur insu leurs paroles, leurs réticences* ». La peur qu'il a de les trahir. Il ne peut pas toujours aller « *roder dans la maison* » car sa ménagerie de chair n'est pas facile à dompter, à montrer. Si bien qu'à la fin, nous restons sur notre appétit. Le père Charles qui crève dans son lit de ne pas pouvoir tuer Thérèse sa femme, son singe, son dragon, son oie ; la fille Berthe qui, restée à la maison (alors que sa soeur Lise est partie), a encore quelques attraits pour « *le regard bigle* » et « *la main griffue* » de Léon le laitier ; tous ces personnages, même Freddie le marlou et Jennie la publique, nous passionnent et continuent de nous habiter. Même le narrateur qui devient lui-même personnage, comme l'oeil de la Conscience, nous est cher.

On serait tenté de crier à l'artifice si ce narrateur ne s'intérait à la vie même des monstres qu'il déshabille. Et s'il faut reconnaître chez Jacques Brault la préoccupation de l'esthète, il faut aussi en reconnaître le succès. Si par exemple on lève le sourcil sur quelques byzantinismes de langage, il faut aussi lever son chapeau devant la puissance d'évocation que renferme cette nouvelle. Car l'on « *visualise* » le récit comme un spectacle, comme au théâtre. La précision incisive du style est ici primordiale et contribue au montage de la machine extraordinaire qui nous est suggérée par la qualité et l'originalité des images.

« Celle qui sera »

Dans *Celle qui sera*, de nouveau nous retournons derrière les coulisses du personnage. Et ceci dès le début, où « *quelqu'un l'a invité dans son existence* ». Dès lors, le personnage devient presque insaisissable. Il quitte un

(Suite à la page 8)

François Cousineau au centre d'Art des étudiants



Les 22 et 23 février, auront lieu, au Centre d'Art des Etudiants de Montréal, sis au 4284 De Laroche, des concerts de jazz avec notre inimitable François Cousineau. Celui-ci sera accompagné par Pierre Béluse, à la batterie, et Roland Desjardins à la contrebasse.

Le programme comprendra

quelques oeuvres classiques du jazz et plusieurs compositions de François Cousineau.

Le prix est plus qu'abordable et les spectacles débutent à 9 hres et 11 hres. La réputation de François Cousineau et de ses compositions n'est plus à faire dans le domaine du jazz. Chantal GAGNON

LA REVUE MAINTENANT: Premier anniversaire

Maintenant est une Revue adulte pour le chrétien cultivé. Son tirage mensuel, après un an de parution, est de 10,000 exemplaires: un record dans le domaine de la publication au Canada français.

Maintenant recrute ses lecteurs parmi ceux qui cherchent une pensée religieuse remise à jour. Ils sont de tous les milieux, de toutes les classes, de tous les degrés d'instruction, mais ils ont en commun la volonté de renouveler les structures de leur pensée, de leur action, de leur vie en société.

Maintenant s'en est pris, au cours de l'année, à bien des formules durcies, vieilles, et à pas mal d'idées dépassées. Certains partisans du freinage, du fixisme, de la conservation à tout prix s'en sont trouvés bousculés et se sont plaint à très haute voix. Mais les esprits et les tempéraments jeunes entreprenants, rénovateurs et dynamiques ont applaudi de toutes leurs mains.

Maintenant surprend par ses procédés. Sa façon de traiter des biens du clergé ou des oeuvres paroissiales traditionnelles en a dérangé plusieurs. Car on ne voit pas qu'un travers dans un homme ou l'étrouffesse dans une oeuvre tuent plus sûrement que la méthode qui oblige à reviser et à rajuster avant qu'il ne soit trop tard.

Les objectifs de Maintenant sont positifs. La purification de notre foi, une religion dépouillée des structures archaïques et de tout ce qui fait écran entre le Seigneur et ceux

qui le cherchent. Aussi, au cours de sa deuxième année, s'orientera-t-elle vers des solutions à la fois plus radicales et plus positives.

Maintenant suit les questions de religion, de philosophie, de politique, d'éducation, de vie économique et sociale ainsi que les arts et les lettres. Chaque livraison apporte à l'homme qu'intéressent les idées, homme d'action ou intellectuel, une variété d'articles. Vingt signatures par livraison, sur les thèmes éternels de la religion aussi bien que sur les questions controversées.

Ni Revue spécialisée et savante, ni annale pieuse avec spiritualité à l'eau de rose. Une Revue d'opinion et de culture, pensée dans l'optique chrétienne à l'intention des lecteurs du Canada français. Non pas les problèmes envisagés en fonction des cent années qui nous séparent de Vatican I, mais en fonction des trente-sept années qui vont préparer l'Eglise de l'an 2000.

Maintenant a donc le souci d'élargir les horizons en abattant les murs pour établir des ponts. Ses aviseurs et amis comportent des clercs et des laïcs, des hommes et des femmes, des chrétiens de plus d'une confession.

Ne remettez pas à demain, c'est maintenant qu'il faut vous abonner à MAINTENANT, 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 26.

Abonnement régulier d'un an: \$5.25
de soutien: \$10.00
étudiant: \$3.50



LA PEINTURE MODERNE

Un art ou une fumisterie

« Every dam fool
can be spontaneous »

(Henry Miller)

Depuis les premières ébauches non-figuratives des débuts du XXe siècle, ceux qui regardent la peinture s'interrogent sur la sincérité des artistes. Quels tohubohus ne déchaînaient-elles pas, aux alentours des années 1910, les toiles cubistes des Villon, Picasso, Braque, Gris! Et bien avant eux, ces artistes que nous acceptons aujourd'hui sans discuter: Rembrandt, van Rijn, El Greco, dont les oeuvres valent des sommes astronomiques, se vendaient que peu de leur vivant.

De ce temps-là aussi, les humains étaient humains: ils n'acceptaient pas ou peu que les artistes dérogent à certaines règles qui leurs semblaient immuables.

Rares sont ceux qui atteignent la gloire de leur vivant. Rares aussi ceux qui savent déceler l'artiste parmi les fumistes. Surtout au XXe siècle, où il y a trop de peintres pour un artiste. Car il ne suffit pas d'appliquer de la matière sur une toile pour qu'elle ait nom oeuvre d'art. Il y a plus que cela, immensément plus.

Si n'importe qui peut être spontané, seule une partie des éléments humains faisant oeuvre de création peuvent canaliser leur spontanéité, diriger leurs réflexes.

C'est pourquoi je crois à la valeur artistique de Mathieu, qui laisse grandir en lui toute l'émotion avant de la dévider sur la toile.

D'un autre côté, nous ne pouvons traiter publiquement un artiste de fumiste. Nous ne connaissons pas en effet les raisons profondes qui motivent son acte.

A quoi pourrions-nous donc reconnaître l'artiste? Je ne crois pas qu'il existe de véritables règles absolues. Cependant, l'artiste connaît très bien le dessin; le fumiste, peu ou pas. Que la peinture de Picasso soit géniale, c'est qu'il avait d'abord maîtrisé

parfaitement le dessin, ainsi que toutes les formes d'art académique. Le fumiste ne prendra souvent pas la peine de passer par cet intermédiaire: il abstraira tout de suite, sans aucune ligne de force. Sa texture brillera par la mièvrerie, la faiblesse des formes et des tons.

Mais encore faudrait-il voir notre homme à l'oeuvre pour vraiment juger de sa compétence.

Tendance à l'abstrait

La peinture figurative n'a plus sa raison d'être au XXe siècle. La photographie existe à son tour et sert d'excellent moyen de transmission pour l'oeil-objectif. En peinture, l'artiste après avoir peint du tel quel ou interprété figurativement du tel quel, doit nécessairement au cours de son évolution tendre vers l'abstrait, puis abstraite.

Abstraire veut dire dans son sens le plus général: inscrire une émotion par la forme et la couleur. Peu importent les moyens employés, pourvu que l'émotion

passe. Mais une émotion qui ne doit revêtir aucun caractère de représentation concrète.

Ici joue le rôle fondamental de l'artiste: celui du dialogue. Le dialogue dans l'abstraction se fait au niveau de la sensibilité, et uniquement au niveau de la sensibilité. Il y va de la résonance de chacun devant une toile, et du potentiel de résonance que la toile peut produire en chaque individu.

Il y a donc quatre groupes de voyeurs:

Primo: Ceux qui à prime abord ne comprennent rien et ne veulent rien comprendre.

Secundo: Ceux qui tentent des efforts en vue de comprendre et qui malgré tout ne comprennent rien.

Tertio: Ceux qui comprennent naturellement la peinture abstraite.

Quarto: Ceux qui ont le sens critique.

Michel BEAULIEU

AVIS AUX DEMOISELLES

DANSE LIBRE

Samedi prochain, le 23 février — 8:30 p.m.

5e étage — Centre Social

\$0.50 (accompagnées ou non)

N.B. Tous les jeunes gens doivent être de l'Université et présenter leur carte de l'A.G.E.U.M. à l'entrée. Les demoiselles doivent, soit présenter leur carte de l'A.G.E.U.M., soit une carte d'identité prouvant qu'elles ont au moins 20 ans si elles ne sont pas de l'A.G.E.U.M.

"NOUVELLES"

(Suite de la page 6)

quotidien dégoûtant, on dirait traumatisant, pour une quête de merveilleux, d'une vie réelle où le bonheur s'appellera Isabelle, celle qui sera de par la grâce de l'amour.

Nous assistons à la poursuite de ce «*quêteux*» (Charles sera finalement clochard) qui nous dit ce qu'il veut bien nous en dire. Cette poursuite est facilitée par ce «*monde où tout n'est qu'aspérité, vitre et minéral*», et qui n'est décidément pas fait pour ce Charles qui a «*aussi l'orteil délicat*». Jusqu'à un certain moment, nous croyons tout ce que le personnage nous raconte. Mais nos interrogations commencent vite avec les siennes : ce qui lui arrive est-il imaginé ou réel.

Les raccourcis cinématographiques du récit où nous suivons à l'intérieur même de l'esprit de Charles le tourbillon de ses pensées, contribuent à créer cette presque-absence de temps.

Ce temps qui est celui de la «*lente théorie des heures*», où le climat intérieur de Charles est celui d'une peinture de Chirico qui s'intitule comme par hasard *L'énigme du temps*. Nous sommes suspendus avec le personnage dans l'attente pesante mais dynamique de Quelqu'un qui fera avancer l'aiguille de notre horloge.

C'est ainsi que la double dimension temporelle où baignent les récits de Jacques Brault leur donne un attrait inusité dans notre littérature nationale.

ANDRE BROCHU

Les deux dernières nouvelles du présent Cahier sont d'André Brochu.

«*Les cons*»

La première, qui a pour titre *Les cons*, nous trace une pein-

ture fidèle de la querelle de famille qui se fait autour d'un héritage, comme elle pourrait se faire autour des piquets des nombreuses clôtures qui divisent notre belle province.

Le réalisme de Brochu est dur, sans pitié. Il détaille sans vergogne la bassesse, la profonde faiblesse qui innervent la vie de ses personnages. Madame Charron nous est donnée dans toute la hargne de son abnégation, selon les mots mêmes de l'auteur. La vérité des personnages est saisie avec une maîtrise classique, par la litote coupante qui va droit au but. Cela est senti, vibrant de la vie même, grâce à un recul de l'écrivain vis-à-vis de ses personnages.

Un recul qui est une présence mordante. Une ironie sous-jacente nous dit le mépris que lui inspire le monde profondément hypocrite qu'il fait vivre.

C'est avec ce recul que Brochu, très astucieux, nous plonge au cœur même des motivations de ses êtres. Son astuce va jusque dans une typographie particulière, qui rappelle, entre autre, celle utilisée par Faulkner dans *Le bruit ou la fureur*, où l'on voit, comme dans un aquarium, ce qui grouille dans la vie intérieure de Benjy.

André Brochu pousse sa tentative réaliste jusqu'à nous donner, dans la langue même, le reflet de la vie intérieure de ses protagonistes. Cette langue dépravée, paresseuse qu'est le «*joual*», leur colle si bien à la bouche, qu'on ne peut les envisager parlant autrement. On se dit alors avec un petit plaisir sadique que notre peuple trouverait peut-être dans un roman écrit dans la même veine une thérapie acide, mais combien efficace. A côté de la rédemption grignonne de nos «*belles histoires*».

«*Quand je serai grand*»

Quand je serai grand, la deuxième et plus substantielle nouvelle de Brochu, est l'histoire d'un échec amoureux. Jean aime Claire, sans être payé de retour. Il y a chez lui une ambivalence qui explique son insuccès : il y a cette amitié de collègue avec Marcel, qui a eu le même dénouement. La cause en est une insécurité profonde qu'il retrouve devant la femme qu'est Claire. Il sera ainsi le terrain de rencontre, si l'on peut dire, de Claire et Marcel. Et le triangle sera de nouveau formé.

Coincidence ? La mère de Jean s'appelle madame Charron, et habite Boucherville, comme la Paulette des Cons. C'est en tout cas la même femme, qui disputait les bijoux de l'héritage, qui est ici la mère de Jean. Nous retrouvons l'atmosphère familiale que l'on connaissait déjà, mais qui nous en apprend beaucoup plus sur ce qu'est Jean, sur la honte qui a enveloppé son enfance, sur sa solitude. Le débat sur la soupe aux tomates et le repas maigre du vendredi est à cet égard significatif et donne une haute idée du niveau des relations qui ont cours dans la famille Charron. Jean a la maladresse du jeune homme trop intelligent qui s'analyse et analyse ses proches avec la cruauté de son âge. Cette maladresse, il la connaît, mais ne peut la surmonter, quoi qu'on sente dans ce deuxième échec — celui de son amour pour Claire — l'aube de la victoire.

Sans pousser plus loin cette explication psychologique un peu simple, notons encore une fois la disposition typographique intéressante de la dernière partie de cette nouvelle. Elle se présente comme celle du découpage cinématographique où nous avons, sur une même page, à gauche la description objective de la course finale de Jean, et à droite les réflexions intérieures qui le bousculent. Il faut souligner l'heureux résultat de cette disposition du texte. Elle est voulue par un écrivain dont l'engagement en son milieu ne fait aucun doute, et prouve par là même son désir d'être au diapason de la littérature la plus actuelle.

Nous tenons en Major, Brault et Brochu trois ferments du renouveau que l'on souhaite pour notre littérature.

Tant par la nouveauté du langage que les mondes recréés. Avec ces quelques nouvelles nous avons un excellent présage de ce que peut être notre littérature nationale.

Celle qui vient, celle qui sera.
Jacques ALLARD



“C'est comme ça, ma belle... quand on veut être traité aux petits oignons, on voyage par Air Canada!”

Tout ça pour dire qu'au point de vue confort, rien ne se compare aux DC-8, aux Vanguard et aux Viscount d'Air Canada. Ils sont à la fois rapides, luxueux et économiques!

MONTREAL - NEW YORK \$50

aller-retour, classe économique

Économies davantage grâce aux tarifs-groupes pour 10 personnes ou plus, sur les envolées canadiennes.



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

À quand la reconnaissance des droits des minorités ?

« Il faut toujours que le droit soit reconnu, volontairement et librement reconnu ».

ALAIN

On m'avait demandé d'aborder certains problèmes, tels celui de l'école neutre, ou du mariage civil par exemple. Il m'apparut que ce n'était pas tellement au niveau de ces points en litige que se situaient les difficultés, mais plutôt à celui de la façon dont nous les abordions, et de l'esprit avec lequel nous les considérons, et tentions d'apporter une solution.

C'est pourquoi il m'apparaît plus utile d'essayer de comprendre la structure de cet esprit social, puisque c'est à ce niveau que résident véritablement les problèmes et leurs solutions possibles.

A l'époque actuelle où, quoi qu'on en dise, on constate une désaffection des cultes de personnalité et des idéologies, un nombre de plus en plus grand de nations refuse de prendre part dans des querelles partisans, pour former le bloc non engagé des pays neutres.

A l'époque où les Eglises chrétiennes veulent se tendre une main fraternelle par-dessus les préjugés accumulés pendant des siècles.

A l'époque où le poids atroce de ces milliers de croix blanches allongées géométriquement dans les cimetières militaires devraient au moins nous rappeler ce qu'il en coûte quand une idéologie tente de prévaloir par la force.

A notre époque, qui a vécu l'inutilité des épreuves de force pour prouver une idée ou une morale, et qui de plus est tout entière orientée vers un dialogue à l'échelle mondiale, essentiellement basé sur un respect plein d'amitié de l'autre, il est « triste » d'avoir encore à élever la voix pour réclamer le juste droit des minorités.

Se peut-il que tant de désastres, de richesses étouffées par le monolithisme d'une époque encore récente, n'aient pas réussi à nous faire prendre en haine toute attitude qui y ressemble ?

Mais voilà ! si nous faisons silence autour de mots tels qu'école neutre — mariage civil — tribunaux de divorce au Québec — et à l'échelle domestique (chez Valère) la possibilité pour ceux qui n'y sont pas astreints par leur appartenance religieuse, de faire gras le vendredi, c'est que loin d'avoir la seule signification que le dictionnaire leur confère, ils se voient empreints d'une signification psychologique qui les double d'un contexte dangereux à manipuler.

Une trop grande partie des générations précédentes et aussi de la nôtre, a été formée selon

l'idée qu'il n'y a qu'une seule pensée qui soit humaine et bonne, qu'une seule optique qui soit valable, et une seule solution possible. Cette classe d'individus, ainsi formée, lorsqu'il leur est demandé de permettre à d'autres individus animés de conceptions différentes des leurs, non seulement d'exister comme à l'époque du : « Toé tais toé » mais de vivre au grand jour, de pouvoir se manifester dans la vie publique sans avoir à renier leurs idées uniquement parce que différentes, cette classe d'individus quand elle ne peut dire carrément non aux droits de minorités, s'empresse cependant de faire toutes les difficultés possibles.

Pourquoi cette réaction négative ? Formé par des cadres rigides, convaincu d'une supériorité unilatérale, son prosélytisme devient violent sous l'effet de la peur.

Peur ; parce que hors ces cadres, qui jusqu'ici, bien souvent par leurs uniques pressions sociales nous maintenaient à l'intérieur d'une morale et d'une philosophie, seuls, laissés à notre jugement, nous craignons que ce soit notre perte.

Peur ; parce que en permettant à d'autres de faire ce qui nous est défendu, nous craignons que la tentation devienne trop forte pour ce que je serais tenté d'appeler de pseudo-convictions.

N'étant pas sûr de nous, toute pensée différente, toute façon d'être et d'agir différente, nous apparaît, et cela est normal dans un tel état, comme une menace.

Devant ces droits à accorder aux minorités de convictions autres, nous avons le réflexe bien connu, celui de nier avec une violence égale à celle de notre tension intérieure.

Le problème des droits des minorités, école neutre, mariage civil ou autres, se trouvera régler de lui-même au moment où l'on acceptera :

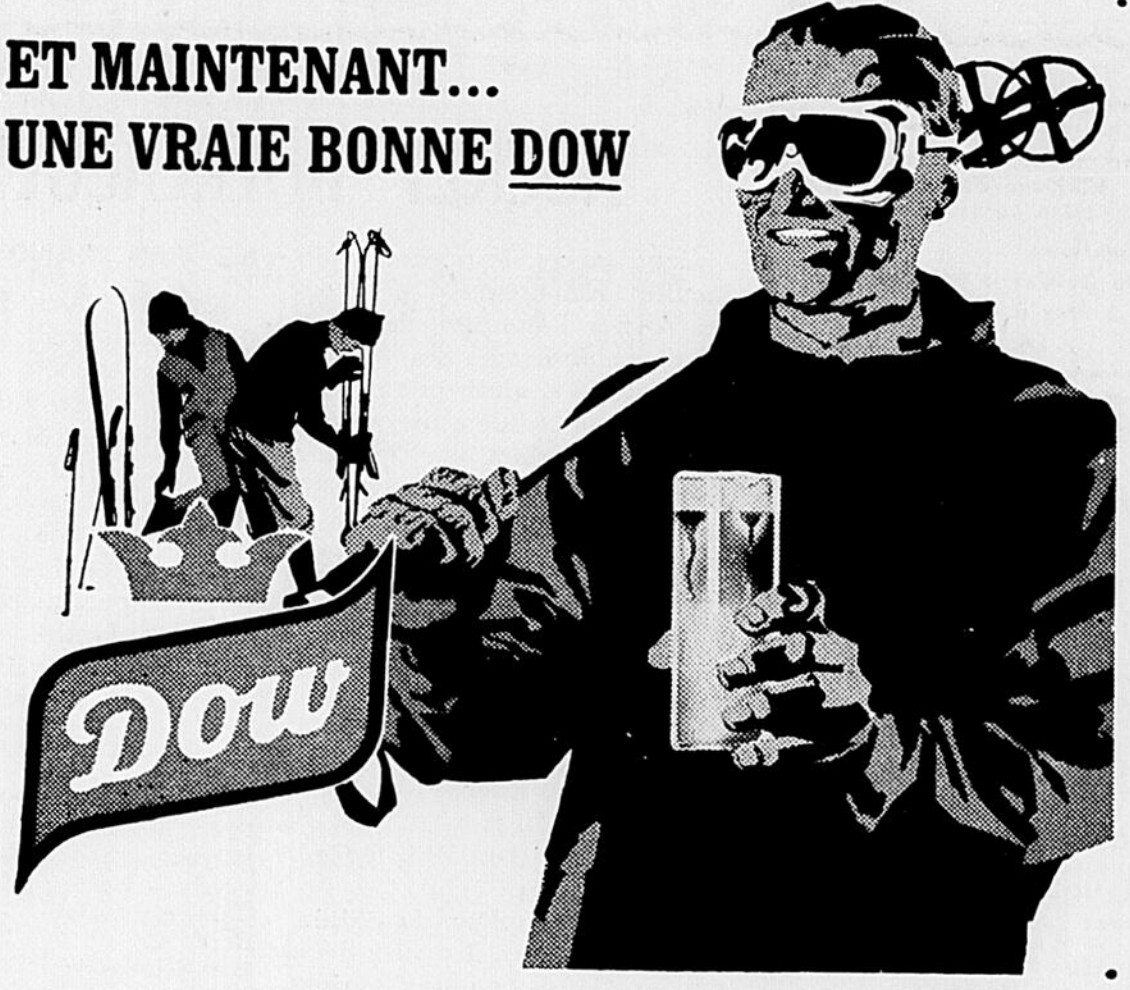
1.—Que l'existence d'une pensée différente de la nôtre dans un même cadre social ne signifie pas la destruction de notre pensée.

2.—Que celui qui la partage n'est pas nécessairement un imbécile, un objet de risée ou de pitié, mais un être humain semblable à soi et digne d'estime.

Cette peur, causée par l'immaturité de tant d'individus, apparaît comme le premier élément auquel doit faire face celui qui veut apporter une solution aux problèmes posés par les droits non reconnus des minorités. Je n'y vois rien de plus important pour en arriver à une atmosphère où les problèmes se discuteront dans l'estime réciproque, et trouveront une solution autrement que par des pressions syndicales ou des menaces.

Jean-François DESAUTELS

ET MAINTENANT... UNE VRAIE BONNE DOW



Prochainement
au
Programme

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Samedi le 2 février — 5e étage du Centre Social — Danse Libre.

Mercredi le 27 fév. — 12.30 hres — Grand Salon — Débats-Midi présente l'Attaché culturel de la Russie.

Samedi le 2 mars — 5e étage du Centre Social — Danse Libre.

Dites des
Player's, s'il vous plaît

LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE. LA PLUS SAVOUREUSE



SPORT

BUREAU A LOUER avec transformation si nécessaire.
4280 rue Delorimier.
Libre actuellement

Information :
Mlle Gaudet le lundi et jeudi
de 2 hres à 8 hres.
LA. 3-2166

HER MAJESTY'S
DIMANCHE
10 MARS 1963
à 8.30 P.M.
"The GERRY MULLIGAN QUARTET"

BILLETTS EN VENTE MAINTENANT
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
PARAMOUNT ENTERTAINMENT
Bureau : 1405, rue Peel, ch. 218
AV. 8-3131
\$4.50 - \$3.50 - \$2.75
Taxe incluse

Lorsqu'il désire LOUER un
HABIT de CÉRÉMONIE
à un prix économique
LE CARABIN,
soucieux d'être un homme
bien mis,
s'adresse à
9 ouest, rue Notre-Dame
Tél. 842-3901



M. A. BRODEUR
ENRG.

TAILLEUR — MERCERIE

Bernard Brodeur | proprs.
Paul Brodeur, Po. '24

La seule maison
canadienne-française de ce genre

Établi depuis 1890

HOCKEY INTERFACULTÉS

Cette saison, le hockey inter-facultés fonctionne à merveille. Voici à l'intention des sportifs, les classements des sections « A » et « B », ainsi qu'un changement à la cédule qui nous ont été communiqués par Maurice Bossé du Comité des Sports.

Les parties cédulées pour le mardi 26 février sont avancées au lundi 25 février 1963.

25 FEVRIER 1963
Aréna Villeray

8.00 p.m.
Sciences vs Educ. Phys. 11
9.30 p.m.
Optométrie vs Ins. Ped. St-Geo.

Afin de compléter la cédule, le lundi 11 mars, il y aura deux parties. Ces deux joutes avaient été contremandées pour cause d'examens.

LUNDI 11 MARS
Aréna Villeray

8.00 p.m.
Droit vs Ins. Ped. St-Georges
9.30 p.m.
Educ. phys. vs Psycho E.N.S.

Service de secrétariat et de photocopie. Travail exécuté sur machine IBM. Avons caractères de physique et de chimie.

Mme MONIQUE HOULE
WE. 3-4601

LOCAL A LOUER POUR PHARMACIE

Situation : rue Frontenac (rue commerciale) à Lac-Mégantic
Avis aux intéressés :

1 pharmacie seulement dans une petite ville de 8,000 h., desservant une région de plus de 25,000 h.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Marcel Couture o.d.
17 Frontenac, Lac-Mégantic,
Tél. 583-0404

BUREAU A LOUER

Accommodation : pour médecin, dentiste etc. ;
Description : 3 pièces chauffées, eau chaude l'année durant ;
Situation : rue Frontenac (rue commerciale) à Lac-Mégantic, ville de 8,000 habitants, hôpital de 125 lits desservant la région.
Aussi facultatif

Attenant à ce bureau, avec entrée séparée, un logement de 4½ pièces.

Pour plus amples renseignements :

Marcel Couture o.d.
17 Frontenac, Lac-Mégantic,
Tél. 583-0404 583-0405

NE PAS MANQUER :

Ce soir, il y a deux joutes à l'affiche au stade McGill pour la section « B ».

8.00 p.m.
Optométrie vs Sciences sociales
9.30 p.m.

Sciences vs Droit
Carabins, Poutchinettes, VENEZ tous en foule appuyer de votre support moral les joueurs de votre faculté au stade McGill, l'entrée est libre.

Marcel BROUSSEAU

HOCKEY INTERFACULTES

Section "A"									
Classe.	au 5 février	P	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Educ. physique 1	6	6	0	0	51	16	12		
Polytechnique	7	4	2	1	40	21	9		
Psycho - E.N.S.	8	4	3	1	36	35	9		
Chirurgie dentaire	7	2	5	0	33	58	4		
H. E. C.	7	2	5	0	29	30	4		
Méd.-pharmacie	7	2	5	0	16	45	4		

MEILLEURS COMPTEURS

Noms	faculté	but	ass.	pts
Blondin, P.-P.,	Educ. phy.	8	14	22
Villeneuve, R.,	Psycho	11	9	20
Guèvremont, R.,	Chi. dent.	13	4	17
Payette, S.,	Educ. phy.	9	7	16
Vanasse, P.,	Poly.	5	10	15

HOCKEY INTERFACULTES

Section "B"									
Classe.	au 7 février	P	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Sciences	7	7	0	0	47	13	14		
Droit	7	4	2	1	47	23	9		
Optométrie	7	3	3	1	29	23	7		
Inst. Ped. St-Geor.	6	3	3	0	17	25	6		
Educ. Phys. 11	6	1	5	0	26	41	2		
Sciences sociales	7	1	6	0	19	54	2		

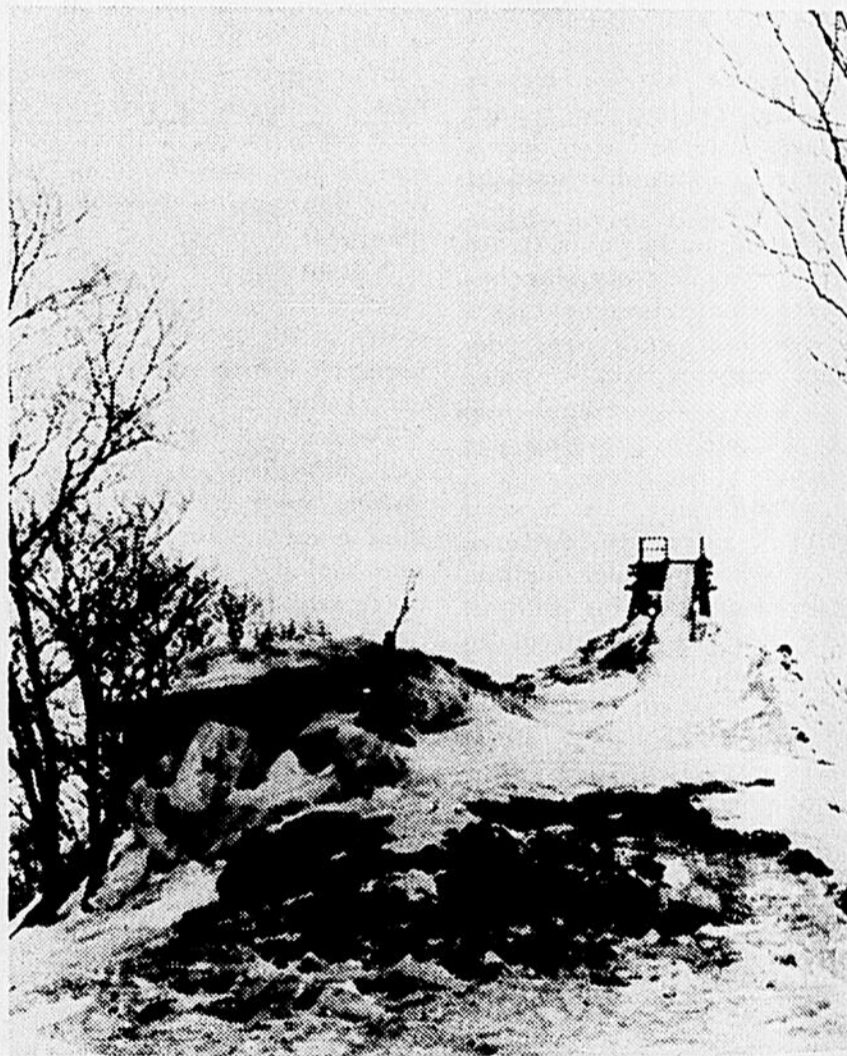
MEILLEURS COMPTEURS

Noms	faculté	but	ass.	pts
Roy, J.,	Optométrie	11	7	18
Coiteux, J.,	Sciences	10	8	18
Cartier, A.,	Droit	10	6	16
Dupont, C.,	Droit	6	8	14
Collard, J.-P.,	Droit	9	4	13



LES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

PISTE DE SAUT DE 1957



Société de Service Professionnels Inc.

(Conseillers en programme de succession et assurance-vie)

Jean Charest, prés.
Hubert Poitras, vice-prés.
J.-Paul Deschesnes, sec.-trés.

Associés :
Henri Laberge
Pierre Benoit
Jacques Benoit

Paul Denis
Laurent Martineau

2950, Masson, Suite 201

Montréal

RA. 9-2841

REPRESENTANT

Alliance

compagnie mutuelle d'assurance-vie

OFFICIEL DE

Où l'on se heurte à la stupidité

Le M.L.F. universitaire se voit refuser les locaux de l'Université pour une journée d'étude. Cette nouvelle n'est pas tout-à-fait exacte. C'est-à-dire que le M.L.F. universitaire se verra refuser le Grand Salon s'il persiste dans son intention d'inviter le grand public à sa journée d'études mais non s'il n'adresse son invitation qu'à « la grande famille universitaire ».

Si vous ne comprenez pas l'utilité de cette distinction, consolez-vous, vous n'êtes pas le seul. D'autant plus qu'on ne voit pas très bien les gens arborer leur parchemin à la porte du Grand Salon pour établir leur qualité de diplômé et par conséquent de membre de cette « grande famille ».

Il y a deux raisons à cette subtile distinction qui, en pratique, ne rime à rien, et c'est M. Lemay, directeur du Centre Social, qui nous les a expliquées.

Plusieurs écoles, couvents et collèges sont affiliés à l'Université. Leurs directeurs n'aiment pas le Mouvement laïque et M. Lemay prévoit leurs coups de téléphone. Passe encore que l'Université laisse sa « grande famille » brasser dans ses locaux, des idées avancées mais qu'en plus elle y invite le grand public, alors là, c'est vraiment trop pour leur petit esprit.

La deuxième intimement liée à la première, c'est que l'on pourra empêcher les fanatiques anti-cléricaux qui ne sont pas diplômés de l'Université de faire des discours trop violents au micro de la salle.

C'est là une situation déplorable de l'aveu même de M. Lemay mais il faudra attendre que nos gens soient un peu plus éduqués pour que l'Université puisse louer ses locaux à de telles fins.

A notre question : « Et si l'A.G.E.U.M. avait ses propres locaux, vous vous sentirez en meilleure position pour répondre à ces gens qui vous blâmeraient d'avoir laissé le campus servir à « corrompre » le grand public ? » M. Lemay renchérit : cela ne serait même pas néces-

saire, la co-gestion du Centre Social par l'Université et l'Association des étudiants serait suffisante.

En somme, c'est à nous, étudiants, bien plus qu'à l'Université de faire l'éducation du peuple. Notre présence dans l'administration excuserait l'Université de poser des gestes susceptibles de faire progresser l'éducation du peuple. En l'occurrence, de lui faire admettre que l'Université est l'endroit idéal pour que le grand public vienne brasser des idées.

Comme nous le signalait un publiciste du M.L.F., les grands média d'information sont prêts à transmettre une invitation d'un mouvement universitaire au grand public mais accorderont moins d'importance à une invitation qui ne s'adresse qu'à la « famille universitaire » estimant que l'Université peut elle-même rejoindre ce groupe.

Et cette publicité, le M.L.F. la perd pour que M. Lemay ait une réponse plus facile à faire à ceux qui se plaindraient à lui. Sous-entendez quelque recteur de collège ou quelque bienfaiteur qui ne connaît le M.L.F. que par les propos de Johnson ou encore quelque bonne soeur, directrice de quelque institut familial ou culinaire et dont les idées ont l'âge de la cornette.

Mais ce qui m'étonne encore plus, c'est que les autorités de l'Université admettent que leurs locaux sont l'endroit idéal pour admettre le grand public. S'il ne veulent prêter ces locaux, c'est parce que cela paraîtrait mal aux yeux de certains. Il faut faire leur éducation mais l'Université se refuse à poser un geste qui les habituerait à une situation qu'elle estime normale.

Ce n'est pas à la stupidité que l'on se butte mais à la peur de la stupidité.

L'on reparlera dans ce journal des raisons qui militent en faveur de la co-gestion. Forte de notre appui et de notre intransigeance, l'Université pourra entreprendre l'éducation du peuple.

Serge MENARD



"CONCORDE" ET MARCHÉ COMMUN

Dans le domaine de l'aviation commerciale, l'actualité est maintenant à l'avion de transport supersonique de demain. L'aviation militaire pour sa part, regarde le vol supersonique comme une affaire de routine. Même les escadrilles canadiennes sont équipées d'appareils supersoniques. Il est inutile cependant d'insister sur l'avenir peu encourageant de l'industrie aéronautique canadienne, surtout dans le domaine de l'aviation civile.

Outre-mer

Il en est autrement chez nos voisins et encore plus outre-mer où, semble-t-il, les gouvernements s'intéressent de manière efficace au développement de la science et de la technique. Dans ce domaine il est étonnant de constater comment la France est revenue de l'arrière depuis la guerre, au point de venir même concurrencer les compagnies américaines. Au prix de sacrifices très grands, des compagnies d'aviation ont réussi à remettre sur pied l'industrie aéronautique française. Après vingt ans de déboires, de déceptions, d'abandons de projets souvent formidables à cause du manque d'argent, Sud-Aviation, en particulier, a mis en production un avion passager moyen-courrier « Caravelle ».

Avion révolutionnaire, témoin de l'esprit inventif et contradictoire du Français toujours à la recherche de formules que personne d'autre ne tente, la « Caravelle » est caractérisée par la disposition des moteurs à réaction fixés de chaque côté du fuselage, à l'arrière de l'appareil. Révolutionnaire, parce que la réalisation de cet appareil a amené une conception nouvelle de l'aviation commerciale : libérer les ailes du fardeau des engins et ainsi avoir des surfaces plus aérodynamiques à meilleure portance et plus facile à construire. L'idée est-elle bonne ? Aujourd'hui, toutes les grandes compagnies anglaises et américaines ont adopté la formule. La « Cara-

velle » s'est vendue à cent trente exemplaires, dont vingt aux Etats-Unis (United Air Lines). Actuellement Boeing se prépare à faire voler un triréacteur (727), de même genre, déjà commandé à cent trente exemplaires. Nous sommes déjà loin des problèmes de vente et de production de nos compagnies canadiennes.

Et de un, et de deux...

Devant ce succès, la France enthousiasmée s'était déjà lancée dans la réalisation d'un appareil supersonique. Les Anglais de leur côté faisaient des études dans une but identique. C'est alors que les uns et les autres se sont trouvés devant le même obstacle : le manque d'argent. A l'opposé de leur gouvernement respectif, au lieu de concurrencer et risquer de tout perdre, les deux principales compagnies (B.A.C. et Sud-Aviation) unirent leurs efforts vers la réalisation d'un même appareil, qu'on baptisera « Concorde ».

Le planning général de l'opération est en cours de mise au point. Il est prévu que les premiers vols doivent intervenir dans le courant de l'année 1966, et comme l'appareil sera réalisé en deux versions, un moyen et un long-courrier, un prototype volera en Angleterre et l'autre en France.

Le projet remonte à 1956 en Angleterre et à 1958 en France. Après des essais, des expériences échelonnées sur plusieurs années et de nombreux prototypes on décida de part et d'autre de risquer l'aventure. Vers 1960, les programmes étaient lancés. Ce n'est qu'en décembre 1961 que l'on pensa au projet commun qui fut définitivement mis de l'avant en septembre 1962. Il serait ennuyeux d'énumérer tous les détails de l'entente, concernant la construction des pièces maîtresses. Disons simplement que l'Angleterre ayant déjà fait des études assez avancées sur le type « Olympus » est particulièrement responsable du groupe propulseur. Cette préférence n'exclut pas cependant une col-

laboration étroite avec la S.N.E.-C.M.A. (compagnie française qui fabrique presque tous les moteurs de réactés français). Il en va ainsi de toutes les parties. On accorde une préférence à une compagnie ayant plus d'expérience dans un domaine précis, mais on collabore de part et d'autre de la Manche.

Le fait remarquable de toute cette aventure n'est pas la réalisation elle-même de l'appareil. Il s'agit de mettre en lumière l'esprit avec lequel on s'est lancé dans l'aventure. Deux compagnies, rivales même aujourd'hui dans le domaine du moyen-courrier subsonique, ont réussi le tour de force de faire converger leurs efforts vers un même objectif. Et ce qui n'est pas le moindre, c'est qu'il s'agit de Français et d'Anglais. L'Anglais préfère les lignes sobres, aristocratiques, le Français recherche l'originalité, la technique nouvelle. Quand il s'est agi de faire front commun à la concurrence américaine, chacun a laissé de côté ses caprices personnels. Il semble bien que les individus refusent de suivre leurs gouvernements respectifs. Les deux compagnies ont travaillé dans l'esprit du Marché Commun. Les dirigeants se sont rendus compte que c'était une condition nécessaire de réussite.

Union et force

L'avenir est fort prometteur, même si les gouvernements ne semblent pas vouloir s'ouvrir les yeux et regarder la réalité. Un écrivain français a déjà fait remarquer que la guerre était un jeu trop dangereux pour le laisser aux militaires. Sans doute avait-il aussi pensé que l'avenir d'un pays, surtout le plan économique et technique, demande trop de désintéressement politique et de jugement pour le laisser entre les mains des hommes politiques. Il ne reste qu'à souhaiter que ce projet devienne un succès, aéronautique et économique, et soit un pas de plus vers une Europe unifiée.

Lionel HERVIEUX

MARILYN DUBOW

extraordinaire violoniste américaine de 20 ans
sensation du concours Tchaikovsky de Moscou

COMEDIE CANADIENNE

Samedi le 23 février — 2.30 hres p.m.

Billets : \$1.00 (étudiants) \$2.00 (adultes) taxe inc.

En vente : Pro Musica

2130 de la Montagne
Archambault-Willis-Int'l Music Store

Chessman était-il coupable?

OU

L'ASSASSINAT LÉGAL

4—LA TORTUE AU MOYEN-AGE

Le terme « Moyen-Age » n'est pas ici employé dans son acception historique générale. Il ne s'agit pas de dates, mais bien plutôt d'un état d'esprit. D'un état d'esprit particulièrement retardataire.

En ce sens, parler de torture au Moyen-Age équivaut à aborder certains problèmes de la dévalorisation de la personne humaine qui sont éminemment dérisoires. Nous n'aborderons toutefois que deux exemples: le Jugement de Dieu et l'Inquisition.

Le Jugement de Dieu

Le Jugement de Dieu est l'ineptie par excellence issue des

multiples superstitions des débuts de la chrétienté.

Ineptie en ce que par définition Dieu, laissant le libre arbitre aux humains, ne se mêle pas d'intervenir dans les douleurs physiques ou morales que ceux-ci s'infligent.

Le Jugement de Dieu est l'arbitrage laissé à Dieu lors d'une accusation portée contre un individu. Celui-ci, en se prêtant au Jugement de Dieu, s'exposait s'il était par exemple accusé de vol, à voir sa main plongée dans l'huile bouillante. D'après les tenants de cette théorie, Dieu interviendrait en cas d'innocence de l'accusé.

Inutile de dire qu'il n'intervenait jamais.

L'Inquisition

Au nom des principes de l'amour, de la charité, du res-

pect de la personne humaine et surtout au nom de la prétention de l'Eglise Romaine de protéger la « vraie » religion contre les païens, les infidèles, et aussi contre certains fidèles, le Moyen-Age a vu naître l'Inquisition. L'Eglise n'aime généralement pas qu'on le lui rappelle.

Combien de chambres de tortures ont vu le jour à cette occasion? Nous ne le saurons sans doute jamais exactement.

Mais toutes ces morts affreuses dans les cachots de Venise, de Rome et de tant d'autres villes d'Europe, le Grand Inquisiteur Torquemada en portera jusqu'à la fin des temps les balafres de la honte et du mépris.

Penser que pour un mot, un homme pouvait mourir dans les pires supplices, et que la dénonciation n'a eu d'égale que le système de renseignements du IIIe Reich...

5—LES SUPPLICES CHINOIS

Sous une photographie d'un supplicié, j'ai pu lire l'inscription suivante: « *Les Princes Mongols demandent que le nommé Fou-Tchou-Li, coupable de meurtre sur la personne du prince Ao-Han-Ouan, soit brûlé vivant, mais l'empereur trouve ce supplice trop cruel et condamne Fou-Tchou-Li à la mort lente par le Leng-Sch'e. Respect à ceci!* »

Ce supplice a pris place à Pékin le 10 avril 1905. Son nom — Leng-Tch'e — se traduit littéralement: découpage en morceaux. On l'appelle aussi indifféremment: « Supplice des Cent Morceaux ».

Il était réservé aux crimes les plus lourds.

Il reste une chose, mise à part la cruauté d'un tel supplice, c'est l'indéfinissable expression d'extase qu'on peut voir dans le visage du condamné, maintenu à la vie par l'opium.

Il existe un lien très certain entre l'extase religieuse et le sadisme. Ce lien, nous pouvons très bien le retrouver dans les sacrifices humains que les Incas pratiquaient. Et ce n'est qu'un exemple entre plusieurs.

Mais cela n'excuse en rien le sadisme.

Michel BEAULIEU

À CELUI QUI MAL ÉCRIT

(Jean Laurac)

X — As-tu lu ce que Jean Laurac a écrit de nous récemment?

Y — Jean Laurac??? Qui est Jean Laurac?

X — Tu ne connais pas Jean Laurac?

Y — Non, je ne connais pas Jean Laurac?

X — Tu ne lis donc pas le Petit Journal?

Y — Le Petit Journal??? ... Qu'est-ce que le Petit Journal?

X — Tu ne connais pas le Petit Journal?

Y — Non, je ne connais pas le Petit Journal.

X — C'est le journal que Jean-Charles Harvey écrit dedans (petit anglicisme lauracien).

Y — Jean-Charles Harvey??? Qui est Jean-Charles Harvey?

X — Tu ne connais pas Jean-Charles Harvey?

Y — Non, je ne connais pas Jean-Charles Harvey.

X — J'éclaire donc ta lanterne.

Y — Que je prends d'ailleurs pour une vessie.

X — La vessie à Jean Laurac?

Y — La vessie à Jean Laurac? Qu'est-ce que la vessie à Jean Laurac?

X — Tu ne connais pas la vessie à Jean Laurac?

Y — Non, je ne connais pas la vessie à Jean Laurac.

X — Je disais donc que je m'apprêtais à éclairer ta lanterne.

Y — As-tu du feu?

X — Oui, et suffisamment pour aller incendier le Petit Journal.

Y — Le Petit Journal??? ... Qu'est-ce que le Petit Journal?

X — Tu ne connais pas Jean Laurac?

Y — Non, je ne connais pas Jean-Charles Harvey.

X — His dictis, voici ce dont il s'agit. Le Petit Journal est un hebdomadaire montréalais qui compte parmi les correcteurs d'épreuves un certain Jean Laurac, lequel correcteur d'épreuves, entre deux ratures, rédige une chronique artistique.

Y — Mais pourquoi me racontes-tu la vie passionnée de Jean Laurac?

X — Ça ne t'intéresse pas?

Y — Que non.

X — Mais il parle de nous, les étudiants.

Y — Et qu'est-ce qu'il raconte sur les étudiants?

X — Des âneries!

Y — Des âneries? Est-ce à dire qu'il n'est pas intelligent?

X — Précisément.

Y — Est-ce à dire qu'il est complexe?

X — Exactement.

Y — Sentiments d'infériorité? Complexe de persécution?

X — Eh oui. Il a déjà « écrit » que ça lui était égal d'avoir reçu un prix de Citron de l'A.G.E.-U.M.

Y — D'ailleurs moi aussi ça m'est égal. Et pourquoi tiens-tu tellement à me parler de cette personne alors que je ne la connais pas? Tu sais moi, les correcteurs d'épreuves...

X — Je t'en parle parce qu'il a parlé de nous.

Y — Ça ne me suffit pas. A-t-il du talent?

X — Non.

Y — Aucun talent?

X — Aucun.

Y — Il n'est même pas un bon critique?

X — Même pas.

Y — Pauvre gars!

X — Quoi! Tu le plains?

Y — Bien sûr que je le plains. Ne pas avoir de talent ni pour l'art ni pour la critique tout en ayant le désir, quel affreux destin. A propos, a-t-il déjà étudié à l'Université?

X — Non.

Y — Non? Que ne le disais-tu plus tôt? Quel est son nom déjà?

X — Jean Laurac.

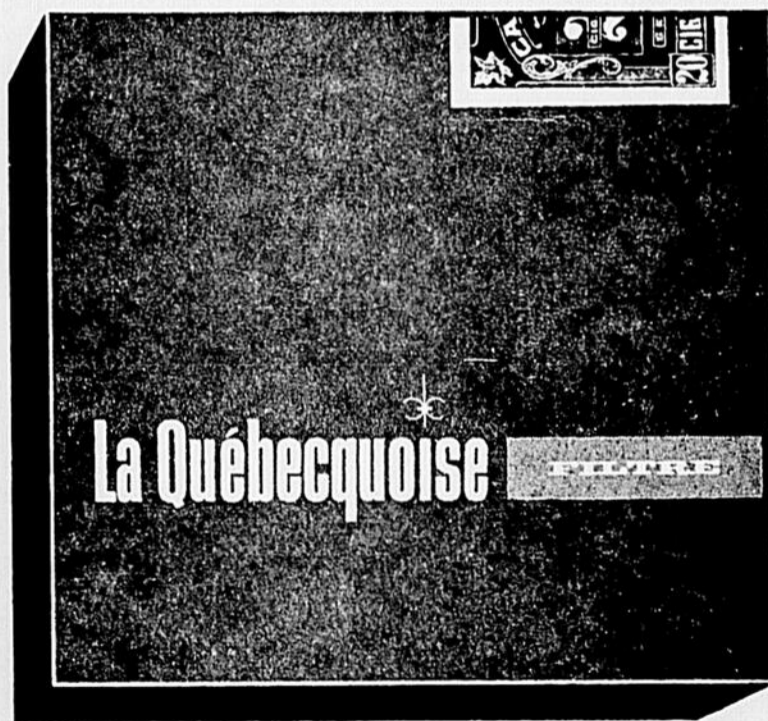
Y — Laurac. Laurac. Intéressant ce pseudo.

X — Pseudo. Ha! Ha! La bonne blague

Jean CAURAL.
(nom d'emprunt)

LA SOCIÉTÉ DES TABACS QUÉBEC INC.

vous présente



création canadienne-française

Exigez-la...

Le M.D.N. à l'Université

C'est mardi prochain, le 26, qu'aura lieu la réunion de fondation de la section universitaire du Mouvement pour le désarmement nucléaire (M.D.N.).

Il y a déjà quelques semaines qu'il est question de fonder une telle section à l'université. De nombreux étudiants — et étudiantes — ont d'ailleurs signé leur carte d'adhésion à la section même avant sa fondation officielle.

On aura noté aussi que depuis quelques jours plusieurs carabins portent le bouton international des mouvements qui s'opposent aux armes-A.

C'est Jean Robert Ouellette, conseiller technique à la C.S.N. et vice-président du M.D.N. qui sera le conférencier lors de la réunion de fondation. La réunion se tiendra au Centre social, en la salle 607, à 7 h. 30.